

Questions orales

[Français]

M. Lalonde: Encore une fois, l'honorable député est complètement dans l'erreur et dans l'ignorance. Il y a à la Chambre, à l'heure actuelle, le ministre suppléant de l'Environnement. Que le député adresse donc sa question au ministre responsable au lieu de me la poser.

[Traduction]

M. Broadbent: L'affaire est sérieuse et il ne faut pas se payer de mots, car c'est la vie même des travailleurs canadiens qui est en jeu. Le ministre voudrait-il s'engager à faire une déclaration à la Chambre demain dans laquelle il nous expliquera pourquoi, après plus de deux ans, le gouvernement du Canada n'a rien fait?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, si l'honorable chef du Nouveau parti démocratique avait eu le bon sens de poser la question à la bonne personne, on lui aurait répondu que suite à cette lettre, le ministre de l'Environnement a mis sur pied un comité conjoint chargé d'étudier toute cette question. A ma connaissance, des normes appropriées seront fixées, en consultation entre l'industrie et les ouvriers en cause et le gouvernement.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A L'INTENTION D'AUGMENTER LES CRÉDITS ALLOUÉS

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que selon Statistique Canada le taux de chômage en janvier et au début de février de cette année était le plus élevé depuis 1953, et compte tenu également du fait que les crédits accordés dans le cadre du programme Canada au travail, surtout ceux prévus pour le premier cycle, s'avèrent nettement insuffisants, est-ce que l'honorable ministre pourrait dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention d'augmenter le budget en fonction de ce programme?

[Traduction]

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, pas en ce moment. Nous examinons les demandes que nous avons reçues. Il s'agit d'un nouveau programme hardi qui a été bien accueilli dans le pays et je tiens à examiner toutes les demandes pour voir ce qu'il y a lieu de faire dans ce domaine.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

UGANDA—PROPOSITION D'ENQUÊTE CONCERNANT LE DÉCÈS DE L'ARCHEVÊQUE ANGLICAN

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et je lui en ai donné préavis. Le député de Greenwood et le député de Saint-Jean-Est, et en fait tous les députés, pourrais-je dire, s'associent à ma démarche. Le ministre exprimera-t-il aux autorités ougandaises la douleur qu'ont

[M. Broadbent.]

ressentie les députés et tous les Canadiens à l'annonce de la mort tragique de l'archevêque anglican de l'Ouganda et de deux ministres ougandais, et priera-t-il les autorités de ce pays de faire instituer une enquête indépendante concernant ces décès sous l'égide des Nations Unies ou du Commonwealth?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député a bien raison de dire que sa question reflète l'opinion de bien des députés à la Chambre qui sont entrés en contact avec moi depuis mon arrivée ici il y a tout juste une demi-heure. Je crois que nous sommes tous consternés par cette nouvelle, qui, je dois le confirmer à la Chambre, a été communiquée et est réellement fondée, de l'assassinat de l'archevêque anglican et de deux autres personnalités importantes. Nous ferons certes les instances nécessaires qu'a réclamées le député, et j'ose sincèrement espérer que les autorités ougandaises seront disposées à accepter la tenue d'une enquête indépendante, comme l'a suggéré le député, soit par l'intermédiaire de l'organisme mentionné soit d'une autre façon.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LES MOTIFS DE L'AUGMENTATION DES DÉPENSES DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE—LES MESURES TENDANT À L'ACCROISSEMENT DE LA RESPONSABILITÉ

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. L'un des aspects les plus désagréables du budget est de voir qu'on réduit les paiements de transfert accordés aux Canadiens et que la bureaucratie a ralenti la croissance de sa masse salariale au taux encore excessif de 11 p. 100, alors que les sociétés de la Couronne voient leur part du trésor public s'accroître de presque un tiers. Compte tenu des restrictions imposées à la population canadienne, le président du Conseil du Trésor pourrait-il indiquer à la Chambre pourquoi il est nécessaire d'autoriser ces hausses excessives dans ce secteur qui est censé être de plus en plus en état de se suffire?

M. Stanfield: C'est évidemment pour cette raison qu'ils en ont besoin.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Sans commenter l'intervention qui vient d'être faite, monsieur l'Orateur, il faudrait étudier chaque cas individuellement. Je peux donner d'autres exemples généraux où des crédits supplémentaires ont été approuvés pour le budget d'exploitation en vue d'accroître les exportations par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations et autres exemples du genre, mais je crois...

M. Stanfield: Les traitements des agents ont été augmentés; ils sont maintenant indexés.

M. Andras: Eh bien, je suppose qu'ils sont touchés par l'inflation comme tout le reste; nous essayerons de corriger la situation. Il faudrait que j'entre dans les détails et le temps ne me permet pas de le faire pendant la période des questions. Il faudrait examiner chaque cas individuellement et faire un sous-total.